# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 16-6-66 517870

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

**ÉDITION DE LA STATION DU NORD-OUEST - Arras - Tél. 23.14**
(SEINE-MARITIME, SOMME, PAS-DE-CALAIS, NORD)

ABONNEMENT ANNUEL
15 F

*Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, - Station d'Avertissements Agricoles d'ARRAS.*
C. C. P. : LILLE 57-01-67

N° LXIX - Supplément N° 1
- 14 JUIN 1966 -


AVERTISSEMENTS — POMMES DE TERRE

## M I L D I O U

Une forte contamination a été enregistrée le 11 et des nouvelles taches risquent d'apparaitre, qui peuvent marquer le début d'une recrudescence de la maladie.

En conséquence, il convient de protéger toutes les cultures par un traitement soigné effectué avant le 17 Juin.

CULTURES FRUITIERES

## CARPOCAPSE DES FRUITS A PEPINS

Effectuer un 1er traitement du 22 au 25 Juin dans les vergers sensibles au ravageur et situés en secteurs chauds (Vallée de la Seine, régions urbaines, Santerre, région des mines, etc...)

REMARQUES - OIDIUM - Poursuivre une protection très soignée.

TAVELURES - Suivre les indications des notes précédentes.

INFORMATIONS — BETTERAVES

## P U C E R O N S

Il devient dangereux de traiter les pièces suffisamment avancées (semis avant le 20 avril) car les prédateurs naturels sont présents.

Seuls, les semis très tardifs et envahis par les pucerons peuvent encore être traités actuellement avec un produit systémique non polyvalent.

## TORDEUSES DU POIS
(valable uniquement pour les Flandres et la Vallée de la Lys)

1) Les pois de conserverie qui doivent être coupés après le 25 - 30 juin peuvent subir des attaques de Tordeuses (petits papillons qui provoquent les pois véreux). On peut essayer de les protéger en effectuant un traitement soigné 15 jours avant la coupe avec un produit à base de carbaryl (anciennement Sevin) ou d'azinphos par exemple.

2) Les pois de casserie nécessiteront deux traitements, le premier effectué vers le 20 Juin et le deuxième dans les premiers jours de Juillet.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles,

R. DIVOUX

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

P. COUTURIER

IMPRIMERIE DE LA STATION DU NORD-OUEST, DIRECTEUR GÉRANT : L. BOUYX

14